

Image not found or type unknown



Visa pour ascendant de francais

Par **domiетtabi**, le **01/10/2019** à **13:30**

Bonjour

Je suis française d'origine Camerounaise. Je souhaite que ma mère 60 ans, vienne pour des vacances inférieures à 3 mois. J'ai entendu dire que le consulat ne peut pas refuser le visa, est-ce vrai ?

Merci Dominique